Chères adhérentes, cher adhérents de la CPTS Artois Lys,

Nous avons le plaisir de vous proposer la **FORMATION ETP** proposée par l'Union des URPS.
Cette formation validante de 40 heures en ETP permet de vous préparer aux compétences requises* pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

Cette formation est accessible à tous les professionnels de santé du territoire et est éligible au DPC.

Objet de la formation

Elle vise à développer chez les professionnels des compétences techniques, relationnelles, pédagogiques et organisationnelles requises pour la dispensation de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP).

Elle comprend 5 modules de formation :
- Module 1 : Cadre et repère pour la mise en oeuvre de programmes d'ETP
- Module 2 : Les compétences relationnelles de base en ETP
- Module 3 : Du bilan éducatif à la définition avec le patient des objectifs pédagogiques
- Module 4 : La construction et l'animation d'ateliers d'éducation thérapeutique
- Module 5 : L'évaluation avec le patient de son parcours en ETP.

Objectifs de la formation

- Définir l'ETP (finalités, objectifs, modalités d'intervention)
- Identifier les compétences patients telles que visées par l'ETP (autosoins et psychosociales)
- Repérer les attitudes des soignants et leur impact sur la relation d'éducation

thérapeutique
- Explorer et mieux saisir le rapport que le patient entretient avec sa maladie
- Sensibiliser aux approches motivationnelles et centrées sur le patient
- Réaliser un Bilan Educatif Partagé, formaliser des objectifs pédagogiques et co-construire avec le patient son programme
- Susciter et soutenir la motivation du patient.
- Planifier des séquences éducatives tenant compte des besoins et des ressources du patient.
- Mettre en oeuvre des stratégies pédagogiques favorisant l'expression, la motivation et l'apprentissage du patient.
- Développer des compétences d'animation dans la conduite de séquences éducatives individuelles ou en groupe.
- Mettre en oeuvre des modalités d'évaluation des acquis du patient.

Modalités pratiques

La formation organisée par l'URPS Médecins Libéraux accueille 15 participants.
Les 5 modules de formation sont dispensés en présentiel sur 5 journées (9h – 18h).
Les journées de formations sont sélectionnées selon les disponibilités des participants, à proximité de leur lieu d'exercice professionnel et sur une période de 5 à 6 mois (en moyenne 1 journée de formation par mois).

Ne manquez pas cette opportunité de vous former à l'ETP !

Participez à la réunion d'information **obligatoire** pour préparer au mieux votre formation ETP. Inscrivez-vous avant le 23 octobre via : contact@cptsartoislys.fr

Cette réunion est une étape essentielle pour tous les professionnels souhaitant se former à l'ETP. Elle vous permettra de poser toutes vos questions, de nous concerter sur les dates et le lieu de la formation et de vous assurer que cette formation répond à vos attentes. **Votre présence est donc obligatoire. Inscrivez-vous avant le 23 octobre à contact@cptsartoislys.fr.**

Après avoir constitué le groupe de participants, un espace dédié à la formation ETP sera créé sur Plexus Santé. Vous y serez invités à vous inscrire aux différents créneaux horaires proposés pour la visioconférence de lancement.

CPTS ARTOIS LYS
22 RUE DU 11 NOVEMBRE, 62840, LAVENTIE

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Envoyé avec Brevo